

## FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE

### Proposition d'assurance

Votre Fédération Départementale des chasseurs met à votre disposition une assurance Responsabilité Civile Individuelle, spécialement sélectionnée et étudiée à votre attention.

Ce contrat, conformément à l'article L.423-16 du code de l'environnement, vous permet de garantir les conséquences pécuniaires de votre responsabilité civile en raison de dommages causés à autrui survenant :

- au cours de la chasse, battue ou destruction d'animaux nuisibles, tels que définis par le Code de l'environnement, y compris du fait de vos chiens de chasse,
- à l'occasion de la chasse, mais exclusivement du fait de vos armes et chiens de chasse.

	Plafond / Franchise
- Dommages lors d'un acte de chasse (sauf Dommages Organisateur / Directeur de chasse)	
Dommages corporels .....	Sans limitation de somme / <b>Aucune</b>
Dommages matériels .....	1 500 000 € / <b>Aucune</b>
Dommages immatériels consécutifs .....	1 500 000 € / <b>Aucune</b>
- Dommages en dehors d'un acte de chasse (sauf Dommages Organisateur / Directeur de chasse)	
Montant maximum garanti par sinistre : .....	100 000 000 €
Dommages matériels .....	1 500 000 € / <b>Aucune</b>
Dommages immatériels consécutifs .....	1 500 000 € / <b>Aucune</b>

Les garanties sont acquises en France, dans la Principauté d'Andorre, dans les pays de l'Union Européenne et dans les pays suivants : Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse, Royaume Uni. Par exception, les garanties de Responsabilité civile Intoxication alimentaire et Responsabilité civile Venaison s'appliquent en France métropolitaine uniquement.

**TARIF SAISON 2022/2023 : 21 € TTC** Les garanties sont acquises pour une durée comprise entre la date d'adhésion, indiquée sur l'attestation d'assurance réglementaire (au plus tôt le 1er juillet 2022) et le 30 juin 2023.

**Au-delà de cette offre de Responsabilité Civile Individuelle, notre partenaire, Willis Towers Watson France, vous propose également un panel d'offres divers répondant à vos besoins en tant que chasseur.**

#### Assurance de vos chiens :

Chien âgé de moins de 8 ans	Prime	Montant des garanties
Chien, toute catégorie	56 € TTC / an	Frais de vétérinaire : jusqu'à 800 € / Franchise : 150 €
		En cas de décès : jusqu'à 1500 € / Franchise : Néant

#### Assurance de vos armes :

Prime	Garantie
40 € TTC / an	Jusqu'à 4.000 € / franchise 10% des dommages - minimum 150€

#### Individuelle Accident :

Champ d'application	Prime	Plafonds
Accident subi par le chasseur à l'occasion de la chasse ou du fait d'une arme de chasse.	A partir de 24 € TTC / an	Capital en cas de décès / invalidité Permanente : 10.000 €
	A partir de 106 € TTC / an	Capital en cas de décès / invalidité Permanente : 50.000 €

**Nous vous invitons à vous rapprocher de notre partenaire, Willis Towers Watson France, par email : [chasseurs@grassavoye.com](mailto:chasseurs@grassavoye.com) ou téléphone 09.72.72.28.86 pour la souscription de toute garantie complémentaire.**

Vos données personnelles sont traitées par Willis Towers Watson France et les autres destinataires intervenant pour les finalités : passation, gestion et exécution des contrats, relation commerciale, lutte anti-fraude, lutte anti-blanchiment. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant par mail à [informatique.libertes@grassavoye.com](mailto:informatique.libertes@grassavoye.com) ou par voie postale à Willis Towers Watson France – Correspondant Informatique et Libertés – Immeuble Quai 33 – 33/34 quai de Dion Bouton – CS 70001 – 92814 Puteaux.  
Pour en savoir plus sur l'usage de vos données et vos droits, consultez la rubrique « Protection des données personnelles » du site internet de Willis Towers Watson France.

**Willis Towers Watson France** : société par actions simplifiée de courtage d'assurance et de réassurance au capital de 1 432 600 €. N° 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07001 707. Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton 92800 Puteaux. Adresse postale : 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001, 92814 Puteaux Cedex

**Matmut & Co** : Filiale Matmut. Société anonyme au capital de 66 015 268 € entièrement libéré. N° 487 597 510 RCS Rouen. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen Adresse postale : 76030 Cedex 1